

## **Les classes à horaires aménagés, CHAM et CHAD**

On sait que le dispositif national des classes à horaires aménagés (CHA), créé en 1974 et renforcé en 2002 (Arrêté du 31 juillet 2002), vise à permettre aux élèves de collège (il existe aussi des CHA en école élémentaire) de recevoir un enseignement artistique renforcé, en partenariat avec d'autres institutions spécifiques, où sont assurés les enseignements artistiques pratiques (conservatoires, écoles de musique, etc.). Mignet offre dans ce cadre, en partenariat avec le Conservatoire Darius Milhaud, deux classes à horaires aménagés, l'une en musique (CHAM), l'autre en danse (CHAD), à chaque niveau de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Le recrutement sélectif de ces classes (30 élèves chacune) se fait sur dossier de candidature et tests d'aptitude (dossier scolaire, pratique instrumentale ou vocale ou de danse, lettre et entretien de motivation). On trouvera, là encore, dans les vidéos disponibles à partir du site du collège, de très intéressants témoignages vécus où l'on pourra notamment entendre les élèves parler de leur expérience et les voir dans leur pratique. On trouvera par ailleurs, dans une note d'information du ministère (n° 19.21 – Juin 2019), d'intéressants éléments de mise en perspective, dont j'extrais, sans commentaire, ce qui suit : « À la rentrée 2018, dans les collèges publics ou privés sous contrat du second degré, 26 000 élèves sont inscrits dans une classe à horaires aménagés (soit 0,8 % des collégiens). [...] Pour plus de 76 % des élèves inscrits dans une classe à horaires aménagés, l'enseignement artistique suivi est un enseignement de musique. Les élèves inscrits dans une classe à horaires aménagés musique ou danse sont plus fréquemment des filles (64 %) et des enfants issus d'un milieu social très favorisé. »

## **Et tout le reste de l'actif de Mignet**

Je n'ai plus guère la place d'évoquer en détail ces autres aspects, qui concernent diversement l'ensemble de la communauté du collège, comme les labels Euroscol (label d'engagement européen) et E3D (label d'engagement en développement durable), ou certaines disciplines et activités, comme le dispositif ECLA (enseignement conjoint des langues anciennes, latin et grec), le dispositif d'accompagnement des élèves allophones, etc.

## **Une note personnelle en guise de conclusion**

Je n'avais connu de Mignet que le lycée, de la seconde à la terminale (1968-1971) et l'hypokhâgne (1971-1972). J'ai été très heureux de pouvoir, depuis quelques années, dans le cadre des activités de l'association amicale des anciens élèves, notamment le jury du prix d'arts plastiques de l'amicale, apprendre à mieux connaître le *collège* Mignet. Si je n'ai que peu d'expérience personnelle directe de l'enseignement en collège (quelques années au début de ma carrière), je mesure pleinement, pour avoir été pendant plus de quarante ans un acteur professionnel de notre système éducatif, la qualité des réalisations du Mignet d'aujourd'hui et la capacité d'engagement dont elles témoignent. Nul doute que Mignet aura d'autres occasions de faire preuve de son dynamisme, la capacité du ministère à complexifier et diversifier le champ des dispositifs spécifiques, et la liste des sigles et acronymes, étant quant à elle certainement loin d'être épuisée ! Mais ceci est une autre histoire... Michel PETIT